



La fonction modalisatrice : le prédicat cadratif

Monia Bouali

Institut Supérieur des Études Appliquées en Humanités

Université de Gafsa, Tunisie

bouali_moni@yahoo.fr

<https://orcid.org/0009-0003-8151-4133>

Reçu le 01-10-2024 / Évalué le 08-10-2024 / Accepté le 20-11-2024

Résumé

La relation prédicative dans les trois fonctions primaires (prédicat, argument, modalisateur) est représentée par le schéma $M(P(A))$. La prédication de base qu'elle soit élémentaire ou de second ordre a fait l'objet de plusieurs travaux. Cependant le rapport de M, modalisateur prenant dans sa visée cette dernière, n'est pas toujours clair. Il prête à confusions. Cette ambiguïté est traduite dans la littérature linguistique par la multiplicité des points de vue et la variété des paramètres d'analyse se rapportant à la question de la modalité ou de la modalisation. Dans cette optique, nous essaierons de montrer la pluralité des points de vue quant à la définition et à l'expression de la notion de modalisation. Partant de ce constat et dans le cadre de notre approche, nous comptons présenter un outil d'harmonisation et de désambiguïsation des données linguistiques et extralinguistiques quant à ce sujet. Il s'agit des prédicats cadratifs, un type particulier de prédicats qui subsume la prédication de base et qui permet d'unifier les analyses et de tenir compte de l'ensemble des marqueurs se rapportant à la modalisation. Il peut être considéré comme une entité gradable où l'on part d'une modalisation minimale pour atteindre un degré maximal selon la production langagière en question.

Mots-clés : trois fonctions primaires, modalisation, prédicat cadratif, prédicat gradable, modalisateur

Modalizing function: the cadrative predicate

Abstract

The predicative relation in the three primary functions (predicate, argument, modalizer) is represented by the diagram $M(P(A))$. Basic preaching, whether elementary or second-order, has been the subject of several works. However, the relationship of M, a modalizer taking the latter in his aim, is not always clear. It leads to confusion. This ambiguity is reflected in the linguistic literature by the multiplicity of points of view and the variety of analysis parameters relating to the question of modality or modalization. With this in mind, we will try to show the plurality of points of view regarding the definition and expression of the notion of modalization. Based on this observation and as part of our approach, we intend to present a tool for harmonizing

and disambiguating linguistic and extra-linguistic data on this subject. These are framing predicates, a particular type of predicate which supports basic predication and which makes it possible to unify the analyzes and take into account all the markers relating to modalization. It can be considered as a gradable entity where we start from a minimal modalization to reach a maximum degree depending on the language production in question.

Keywords: three primary functions, modalization, framing predicate, gradable predicate, modalizer

Introduction

Suite à la grammaire universelle de R. Martin (2016), et dans le cadre de la théorie des trois fonctions primaires de S. Mejri (2016, 2017, 2023, etc.), notre objectif est d'étudier un type particulier d'indices implicites ou inférés qui rendent compte du M, modalisateur dans la forme $M(P(A))$. Moyennant l'analyse prédicative proposée par S. Mejri (2023), nous partons de l'idée que tout énoncé peut être ramené à ces trois fonctions : prédicat, argument, modalisateur. L'énoncé serait la forme actualisée de P. Le prédicat relève du cognitif et il a besoin d'un cadre pour passer de ce niveau virtuel au niveau actuel dans la production langagière. Le cadre ultime de cette réalisation serait l'énoncé sous ses trois formes : le syntagme, la phrase, ou le texte. De telles formes sont conçues sur la base d'un enchaînement prédicatif et d'un ordonnancement des unités lexicales selon une hiérarchie des relations. Tout cela ne pourrait être envisagé que par un autre type de relation, « celle qui s'établit entre le locuteur qui élabore le contenu prédicatif, c'est-à-dire son point de vue et la relation $P(A)$ » (S. Mejri 2023 : 17). Notre étude se situe à ce niveau, où certains types de prédicats viennent modaliser la prédication de base. Il s'agit des prédicats cadratifs qui « rattachent les énoncés à la référence du réel par le biais des univers de croyance » (*idem*). Dans ce qui suit, nous nous proposons de montrer la pluralité des points de vue quant à cette notion de modalisation qui donne une légitimité à nos questionnements. Cette diversité sera l'occasion d'introduire la notion de prédicat cadratif comme concept unifiant qui permet la levée des confusions et l'harmonisation des données ; son expression peut se lire comme un contenu scalaire qui varie selon une échelle, résultat de la combinatoire des différents modalisateurs.

1. La diversité des points de vue autour de la notion de modalité

Il s'agit d'un concept difficile à définir, rien que par sa dénomination : la modalité ou la modalisation ? Il a fait l'objet de plusieurs travaux lexicographiques et linguistiques. Nombreuses et variées sont les définitions et les expressions qui lui sont attribuées. En tant que phénomène transcendant la langue, la modalisation pose un problème de définition et d'expression.

1.1. La difficulté à la définir

Cherchant à définir la modalité, nous nous trouvons confrontée à une variété de propositions. Du côté de la lexicographie, notre recherche a pris en compte le *Trésor de la langue française*, le *TLFi* et le *Grand Robert* de la langue française, le GR. Le premier présente la modalité comme l'« ensemble des faits linguistiques (mode, forme assertive, interrogative ou injonctive de la phrase, adverbess ou auxiliaires modaux) traduisant l'attitude du sujet parlant par rapport à ce qu'il énonces (rejet dans le possible : *je voudrais que Pierre vienne* ; appartenance ou non appartenance à l'univers de croyance : *le Président de la République serait actuellement au Japon*) ».

Or, et dans le même article, le lexicographe souligne le fait que le terme a plusieurs emplois, oscillant entre un sens général et un sens spécialisé, un sens nouveau et un sens ancien dans les acceptions linguistiques.

« Pour conclure provisoirement sur les emplois du terme « modalité (s) », on peut dire qu'il hésite fondamentalement entre un sens faible (« manière d'être ») tiré du vocabulaire général, qui en fait un terme passe-partout, et un sens spécialisé de manière relativement arbitraire à partir de la tradition logique, dans les usages linguistiques. Mais il y a de fréquentes interférences entre les deux...

A. MEUNIER ds *DRLAV*, 1981, n° 25, p. 122. *GRAMM. GÉNÉRATIVE* (en partic. dans les travaux de Ch.-J. Fillmore). Constituant immédiat de la phrase de base s'ajoutant au noyau (d'apr. Ling. 1972). Synon. Récentes complémentateur, complémentiseur. »

Dans la même optique, le deuxième dictionnaire, le *TLFi* ne réserve pas une entrée à part entière au terme *modalisation*, mais, celui-ci est présent sous l'entrée *modalisateur* avec le sens d'« opération qui, mettant en œuvre

des moyens linguistiques (morphologiques, lexicaux, syntaxiques, intonatifs) fait apparaître l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de la vérité de ce qu'il énonce. Les verbes d'action sont fréquemment marqués par le futur qui introduit une forme de modalisation ambiguë de l'énoncé dans la mesure où le futur peut être interprété comme contingent (vouloir-pouvoir) ou comme nécessaire (devoir) (G. PROVOST dans *Langages*, Paris, 1969, p.60. Le concept de modalisation sert à l'analyse des moyens utilisés pour traduire le procès d'énonciation (Ling. 1972). – [modalizasj3]. – 1re attest. 1969 (J. DUBOIS, loc. cit.) ; de modaliser, suff. - (a) tion*. BBG. – KERBRAT-ORECCHIONI (C.). L'Énonciation de la subjectivité ds le lang. Paris, 1980, pp.109-115, 118-120 ».

Dans *Le Grand Robert*, les lexicographes réservent deux entrées pour les termes *modalité* et *modalisation*. Le premier est défini à partir de la notion d'*adverbe de modalité*. « (Fin XIXe) Adverbe de modalité, qui modifie le sens d'une phrase entière et non pas seulement d'un mot isolé (on dit aussi adverbe de phrase, de jugement, d'opinion...). Il semble [...] que le terme de « modalité » convienne surtout aux adverbes d'appréciation ou de jugement, tels que *heureusement, vraiment, certainement, assurément, franchement, naturellement, peut-être, sans doute, probablement* [...] G. et R. LE BIDOIS, *Syntaxe du franç. moderne*, p. 975. Log., ling. Expression, construction qui exprime l'attitude prise par l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce (le dictum, mise en rapport d'un sujet avec un prédicat. syn. : modus. ».

Ce qui rejoint la définition attribuée à la modalisation dans le même dictionnaire : « Ling. Fait de modaliser (un énoncé), de produire une marque (Modalisateur) ou un ensemble de marques formelles par lesquelles le sujet de l'énonciation exprime sa plus ou moins grande adhésion au contenu de l'énoncé. Modalisation et énonciation ».

Par ailleurs, modalité et modalisation se présentent comme deux termes qui diffèrent et qui se valent parfois pour désigner un processus ou le produit de ce processus dans les dictionnaires de langue qui renvoient généralement au domaine de la linguistique.

S'agissant des linguistes, les définitions varient d'une théorie à l'autre pour désigner maints faits de langue : « les modalités de la phrase¹ » ; « les façons selon lesquelles le sujet parlant ou écrivant se situe vis-à-vis de ce qu'il énonce. Ces modalités se répartissent en trois catégories : la modalité affirmative, la modalité interrogative, la modalité exclamative² » ; « des éléments qui expriment un certain type d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé³ » ; le « modus » qui indique la position du locuteur par rapport à la réalité du contenu exprimé ou « dictum⁴ » ; « la modalité peut donc être définie comme la relation qui s'établit nécessairement entre une proposition et une instance de validation. Dans cette perspective large, tout énoncé affiche une modalité⁵ ».

Ce flottement terminologique et cette imprécision définitionnelle font de la modalité une notion dont les contours demeurent fluctuants.

1.2. L'expression analytique de la modalisation

La diversité au sujet de la modalité ne concerne pas seulement la définition de la notion mais aussi son expression plurielle. Ainsi peut-on relever plusieurs paramètres intervenant dans l'expression de la modalité. En fait, préciser la modalité ou la modalisation d'un énoncé revient à tenir compte de l'ensemble des modalisateurs, qui ne sont pas toujours faciles à trouver dans la mesure où la modalisation n'est pas toujours grammaticalisée ou lexicalisée. Elle l'est partiellement le plus souvent. S'y ajoute la dimension inférentielle de la production langagière qui intervient régulièrement dans la modalisation.

L'on peut dire en effet que la modalité a une expression discontinue, c'est-à-dire distribuée. À ce propos, Mejri parle de mode analytique et le définit comme le domaine de l'actualisation par excellence. C'est le *je* qui est mis en valeur en tant que locuteur ou énonciateur : « Quand le mode privilégié est analytique, le *je* est la source de l'actualisation des contenus

¹ La première occurrence de modalité dans *La grande Grammaire* renvoie aux modalités de phrase qui désignent les types de phrase.

² Sous la rubrique Modalités de la phrase, l'auteur définit la notion de modalité dans *Grammaire française* de Hervé-D. Béchade.

³ Il s'agit de *La grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J-C. Pellat, René Rioul.

⁴ Selon Charles Bally (1932).

⁵ La définition de l'item modalité dans le *Dictionnaire des sciences du langage* de F. Neveu, 2004.

prédicatifs, non seulement par l'acte énonciatif mais également et surtout au moyen de l'ensemble des marqueurs de l'ancrage dans la situation d'énonciation. Le *je* qui comporte en lui-même les concepts de personne et d'agent, est une unité linguistique assignée à la fonction sujet » (2023 : 37). Ainsi dit-on que l'expression de la modalisation reste à déterminer selon la production langagière tout en tenant compte des modalisateurs, qu'ils soient grammaticalisés ou lexicalisés.

1.2.1. Modalisateurs grammaticalisés

L'emploi de certains temps est parfois porteur de modalisation. Ainsi, l'imparfait, avec ses valeurs modales, peut servir à l'expression de la modalité. « Il prend une valeur temporelle quand le procès est décalé dans le passé et une valeur modale quand le procès est envisagé comme possible hors de l'univers réel » (Riegel *et al*, 2004 : 540). Dans une phrase comme *Et si on prenait soin de cette plante*, l'imparfait est modal dans la mesure où il s'agit d'une proposition projetée dans l'avenir et sollicitant le point de vue d'un *tu* éventuel. Dans une phrase comme *Il sortait*, l'imparfait marque les limites floues de l'action de *sortir*, ce qui active sa valeur modale.

L'on évoque par la même occasion les emplois modaux du futur qui « sert à accomplir trois types d'actes de langage : injonction, promesse, prédiction » (Riegel *et al*, 2004 : 551). Par exemple, « l'ordre se déduit de l'assertion, à partir de la situation : *tu me copieras cent fois cette phrase – vous ferez le ménage et vous préparerez le déjeuner* ». L'emploi du futur dans ces exemples traduit des actions à exécuter dans une situation d'énonciation adaptée.

1.2.2. Modalisateurs lexicalisés

Si on prend le cas des verbes modaux, et plus particulièrement celui de *pouvoir* et *devoir*, nous remarquons que « *pouvoir* et *devoir* expriment respectivement deux valeurs modales fondamentales, la possibilité et l'obligation : *elle peut chanter, il doit partir*. Chacun comporte des nuances de sens [...]. Dans l'expression de la capacité physique ou intellectuelle, *pouvoir* est complété en français par *savoir* : *je sais nager, parler russe*. *Pouvoir* exprime aussi la permission donnée à un tiers [...]. Ces deux auxiliaires peuvent aussi exprimer la probabilité plus forte (*il doit pleuvoir*).

Dans ce sens, ils concurrencent le verbe *aller* pour exprimer un procès à venir, en lui donnant leur coloration modale spécifique » (Riegel *et al.*, 2004 : 453).

On a aussi certains verbes supports porteurs de valeurs modales comme dans *abreuver de (conseils, reproches)* au lieu des constructions à verbes supports neutres ou génériques *donner (des conseils)* et *faire (des reproches)*, *accabler (de reproches)* au lieu de *faire (des reproches)*, et *accumuler (les bêtises)* au lieu de *faire des bêtises*. Les verbes dans ces constructions véhiculent des valeurs modales. Mais, c'est le choix du locuteur qui compte : choisir une telle construction à la place de l'autre, c'est modaliser son énoncé.

Ainsi l'on peut dire que certains verbes sont lexicalisés dans l'expression de la modalité et l'on parle de leur valeur modale. Quand on parle de modalisation, l'on évoque souvent, les unités dédiées à une telle fonction. Mais il faut rappeler que la modalisation est intégrée dans la combinatoire de l'énoncé, indépendamment de sa forme. Cela peut être véhiculé par des unités lexicales, comme c'est le cas de ces adverbes et adjectifs :

*Alors les livres les plus **platement atroces**, les **plus stupidement impies**, les **plus monstrueusement obscènes** étaient **avidement dévorés** par **une société malade** [...]*

Hugo, *Littérature et Philosophie mêlées*.

*La jeunesse a de belles vertus ; elle est **sincère, fidèle, honnête, pure, croyante, dévouée, loyale, généreuse, reconnaissante**.*

Hugo, *Post-Scriptum de ma vie, Tas de pierres*, V.

1.2.3. Les formes synthétiques

Certains énoncés modalisés portent en eux-mêmes leur actualisation. Leur emploi suffit à en faire des unités actualisées. Il s'agit des prédicats synthétiques. Les pragmatèmes par exemple, qui se définissent comme des énoncés autonomes, se suffisent à eux-mêmes. Ils tiennent cette autonomie de leur formation. Blanco & Mejri définissent le pragmatème comme un « énoncé autonome polylexical, sémantiquement compositionnel, qui est restreint dans son signifié par la situation de communication dans laquelle il est produit. Des séquences comme *Danger de mort ; Soyez le bienvenu* ou *A qui de droit* sont des pragmatèmes prototypiques. » (2018 : 25). Aussi pourrait-on évoquer le cas des interjections qui sont aussi considérées

comme des formes synthétiques. Il s'agit d'unités déjà modalisées dans la mesure où elles sont porteuses de contenus affectifs. Elles se sont fixées telles quelles dans le système et fonctionnent selon le mode de communication synthétique. À ce propos Mejri & Mizouri montrent que « la synthèse concentre dans l'unité l'ensemble de ses conditions pragmatiques d'emploi [...et que] c'est un mode de communication très économique qui offre à l'énonciateur des énoncés complets, (souvent fortement chargés émotionnellement, quand il s'agit notamment des interjections). Dire *Stop !* ou *Halte !* à quelqu'un, c'est se servir de ces formules d'une manière automatique, sans avoir recours à des actualisateurs. Proférer la formule suffit pour qu'elle soit actualisée » (2023 : 37). Dans les exemples suivants, puisés dans le GR, la simple production de la formule est équivalente à son actualisation.

(II) *arrêta la nage en criant : « **Stop !** ». Les huit avirons sortirent de l'eau.*

Maupassant, *l'Inutile Beauté*, « Mouche ».

*Quand on le présentait, il s'inclinait à la fois avec un sourire de scepticisme et un respect exagéré, et si c'était à un homme, disait : « **Enchanté**, Monsieur », d'une voix qui se moquait des mots qu'elle prononçait, mais avait conscience d'appartenir à quelqu'un qui n'était pas un mufle.*

Proust, *À la recherche du temps perdu*, Pl., t. I, p. 881.

Ainsi on pourrait dire que l'interjection *Stop* et la formule *Enchanté* sont des prédicats synthétiques chargés de contenu modal, de par leur catégorie et leurs significations respectives.

1.3. La dimension énonciative

La modalité est également affaire d'énonciation. C'est pourquoi, il faut tenir compte de l'ensemble des marqueurs de l'énonciation en rapport avec les catégories ontologiques : le *je*, l'*ici* et le *maintenant*. La simple actualisation implique la prise en charge du contenu propositionnel par l'énonciateur. Cette dimension est généralement véhiculée par différents modalisateurs. Nous mentionnons à titre indicatif les déictiques et les verbes et adverbess d'attitudes propositionnelles.

1.3.1. Les déictiques

On définit les déictiques comme des unités servant uniquement à l'ancrage des catégories de personne, d'espace et de temps. Ils sont présents dans la production langagière : les pronoms personnels et les adjectifs possessifs en font partie. Soit l'exemple suivant extrait du *Grand Robert de la langue française* (2024) :

*Rien n'existe ?... **Moi**, j'existe. Il n'y a pas de raison d'agir ?... **Moi**, j'agis. Ceux qui aiment la mort, qu'ils meurent s'ils veulent ! **Moi**, je vis, je veux vivre.*

R. Rolland, Jean-Christophe, *Dans la maison*, p. 1010.

Les déictiques sont donc des unités linguistiques prévues dans le système, présents dans la production langagière. Ils permettent le passage de l'espace virtuel (la langue) vers l'espace de l'actuel (la production langagière) grâce à leur fonction actualisatrice. Lors de ce passage, l'implication de la catégorie de la personne engage directement l'énoncé dans la visée de l'énonciateur dont il assume le contenu. Tout est subjectif dans la langue.

1.3.2. Les adverbes et les verbes d'attitude propositionnelle

Ce type de marqueurs est défini comme un « ensemble très diversifié de moyens permettant au locuteur d'exprimer son attitude à l'égard du contenu de son énoncé, en l'affectant d'une certaine modalité. Ainsi, un même contenu propositionnel peut faire l'objet d'une assertion simple, non marquée (*Sa voiture est en panne*), être présentée comme une certitude (*Je suis sûr que sa voiture est en panne*), une croyance (*Je crois que sa voiture est en panne*), une possibilité (*Sa voiture est peut-être en panne*), etc. » (M. Guerry, A. Catelain et J. Caron 1993 : 202). Dans les exemples cités par les auteurs, il est clair que deux prédicats se superposent : (le prédicat de base (*sa voiture est en panne*) et l'attitude de l'énonciateur par rapport à la vérité de ce qu'il énonce (certitude, simple croyance, doute, etc.)

Peu importe la nature de la modalisation, tout converge vers un cadre qui prend dans sa visée la diversité des contenus et de leurs formes d'expression. Il s'agit du prédicat cadratif modal.

2. Le prédicat cadratif

Partant de ce qui précède, la modalisation peut être définie comme un prédicat, c'est-à-dire une relation entre le locuteur et sa production langagière. Ce modalisateur prend forme dans la combinaison de tous les marqueurs de modalisation. Il prend dans sa visée la prédication de base. C'est une catégorie de l'actualisation de l'énoncé qui implique d'autres catégories comme le genre et le nombre. C'est un prédicat cadratif.

Si on donne le statut de prédicat à la modalisation, cela permettrait d'unifier les points de vue relatifs à cette catégorie, de considérer qu'elle est susceptible d'être exprimée par plusieurs types de moyens lexicaux et grammaticaux, et de clarifier le lien entre modalisation et actualisation, la première étant incluse dans la seconde.

2.1. L'unité des points de vue

La notion de prédicat modalisateur permet de définir la modalisation comme un méta-prédicat englobant la prédication de base. Le fait de considérer la modalisation comme une relation revient à rattacher tous ses marqueurs à M, malgré leur extrême diversité. Par ailleurs, au centre de toute modalisation se trouve un *je* qui permet le passage de la langue comme système plus ou moins arrêté à la production langagière dans sa réalisation dynamique. Un tel basculement s'effectue grâce au *je* énonciateur, responsable de l'actualisation de l'énoncé et permettant son ancrage également dans l'espace. D'ailleurs, dans ses derniers travaux (2023, 2024), S. Mejri parle de trois espaces langagiers *langue/ interface/ production langagière* au lieu des deux dichotomies habituelles *langue/parole*, *langue/discours*. L'interface constitue l'espace langagier du basculement du premier vers le second. S. Mejri fait de la phrase « une unité prototypique de cette interface, avec évidemment un pan qui relève clairement du système linguistique et un autre qui dépend des facteurs énonciatifs et des aléas de la production individuelle et des interactions de la communication courante. » (2023 : 28). Grâce au cadre phrastique, s'ajoute au contenu propositionnel l'ensemble des déictiques qui prennent en charge l'actualisation des virtualités linguistiques ; les déictiques étant selon Mejri et Mizouri (2023 : 33-34) des unités linguistiques différentes de

toutes les autres unités lexicales avec des caractéristiques qui leur sont spécifiques. Ces unités « s’opposent à l’ensemble des autres unités de la langue. Elles se distinguent par trois caractéristiques principales :

- Elles sont de nature énonciative : leur simple présence crée l’énoncé, et un énoncé ne peut pas se concevoir indépendamment d’elles ;
- elles forment une personne unitaire : une personne située dans l’espace et dans le temps ;
- elles ont une extension réduite, qui se limite au renvoi du référent impliqué dans l’énonciation, celui ou celle qui dit *je* en parlant, avec des repères temporels.

Il s’agit donc d’unités dédiées aux trois catégories principales que sont la personne, l’espace et le temps »

Ainsi la modalisation serait une relation hiérarchiquement supérieure à l’ensemble des prédictions de base qui s’exprimerait au moyen d’une diversité de moyens, qu’ils soient explicites ou implicites, grammaticalisés ou non, lexicalisés ou non. Elle implique conjointement l’ensemble des autres catégories consubstantielles (espace, temps, nombre, genre, etc.).

2.2. L’harmonisation de l’expression

Défini comme méta-prédicat, le prédicat cadratif tient compte de l’ensemble des marqueurs de modalisation. Il peut prendre différentes formes et impliquer les éléments ontologiques spatio-temporels. Si l’on tient compte de cette dimension subjective dans le langage, on peut en trouver de multiples traces dans d’autres cadres prédictifs comme ceux de la contrefactualité et de la métaphore.

3. Un prédicat gradable

Si la modalisation est en fin de compte l’inscription de la subjectivité dans les énoncés, le prédicat qui la véhicule ne pourrait pas être conçu d’une manière binaire, opposant ce qui est modal à ce qui ne l’est pas. La nature même de la subjectivité exclut une telle configuration.

C'est pourquoi il serait plus judicieux d'y voir une gradation allant des énoncés minimalement modalisés à des énoncés fortement marqués par la présence d'éléments modalisateurs.

3.1. Modalisation minimale

La modalisation zéro n'existe pas : aucun énoncé n'est exempt de l'expression de la modalisation. Mais, la relation entre le locuteur et son énoncé peut être saisie à différents degrés suivant l'implication du locuteur. La simple relation de cause à effet par exemple peut offrir au locuteur le choix de l'orientation de cette relation : l'expression de la cause ou de la conséquence (*Il est malade, il n'est pas sorti* ou *Il n'est pas sorti parce qu'il est malade*). Il en est de même des pragmatèmes : certains sont moins modalisés que d'autres. Ces prédicats synthétiques ne sont pas modalisés au même degré. Ainsi, des formules telles que *Peinture fraîche ! Ascenseur en panne ! Défense de fumer !* sont moins modalisées que des interjections comme *Aïe !, Hélas !* ou *Halte !*. Il reste à étudier en détail une telle gradation.

3.2. Modalisation intermédiaire

Étant donné que la modalisation est le résultat d'une combinatoire, les éléments combinés peuvent s'accumuler sans atteindre le degré maximal. Certaines prédictions sont prises en charge par un modalisateur à deux ou trois composantes par exemple syntaxique, lexical, etc.

(1) *Ce n'est pas seulement les hommes à combattre, c'est des montagnes inaccessibles, c'est des ravins et des précipices d'un côté, c'est partout des forts élevés.*

Bossuet, Oraison funèbre du prince de Condé.

(2) *Ce n'est pas des visages, c'est des masques.*

France, la Rôtisserie de la reine Pédauque, p. 314, in Grevisse.

La négation, la topicalisation ou le clivage sont des transformations utilisées par le locuteur pour mettre en valeur quelqu'un ou quelque chose. Ainsi pourrait-on analyser les deux premiers exemples où le présentatif *c'est* est employé en tant que réponse à la négation *ce n'est pas*, comme des procédés de modalisation syntaxique. C'est en quelque sorte une définition

par la négative. Soit le procédé (*Ce n'est pas..., c'est...*) ; à cela s'ajoute la modalisation lexicale à travers le lexique employé respectivement *montagnes inaccessibles, des ravins, des précipices, des forts élevés*, et le contraste *visage, masque*.

Nombreux sont, en effet, les procédés et les mécanismes qu'emploie le locuteur pour modaliser son énoncé. Citons à titre d'exemple l'inversion du sujet, les questions rhétoriques, l'ellipse, le champ lexical, les procédés de style, etc. Tout cela s'ajoute aux autres composantes de la modalisation pour participer à la combinatoire modale de chaque énoncé et pour représenter la valeur de M comme méta-prédicat. Mais, il faut préciser que la modalisation peut atteindre un degré maximal dans certains cas.

3.3. Modalisation maximale

L'expression maximale de la modalisation découle de l'accumulation de marqueurs explicites.

Ton œil promet l'amour, ton cœur donne le ciel.

Tu passes dans la vie, humble, sans peur, sans fiel.

Hugo, La Légende des siècles, XXXIX, « En Grèce »

Dans cet exemple de Hugo, le lexique, le choix de la deuxième personne, les figures, les doubles hémistiches, les parallélismes syntaxiques, l'accumulation des adjectivaux, les assonances et les allitérations, tout cela surcharge le passage de modalisation ; ce qui participe de la poéticité de cette séquence discursive.

Conclusion

En tant que méta-prédicat, le modalisateur M prend la prédication de base dans sa visée de plusieurs façons. Prévu en langue, il s'actualise dans les productions langagières. De nature analytique, il est assuré par plusieurs marqueurs dont le nombre varie suivant les contraintes grammaticales de la langue et selon la visée communicative. Le concevoir sous forme de relation prédicative présente l'avantage d'intégrer dans l'analyse sa portée et d'en assurer l'unité. Ainsi aurions-nous d'un côté une unité de sens, la

subjectivité du locuteur qui se traduit à travers la manière dont il construit son énoncé et le contenu qu'il cherche à communiquer, et de l'autre une diversité des formes d'expression de ce même contenu.

Il reste à préciser au moins trois points : l'opposition entre marqueurs de modalité morphologiques et marqueurs pragmatiques, la polyphonie consubstantielle à la modalité qui associe le dit et la façon de le dire, et la fonction structurante du texte telle qu'elle est assurée par ce genre de prédicat cadratif.

Bibliographie

- Abeillé, A. Delaveau, A., Gautier, A. (dir.). 2012. *La grande grammaire du français*. Paris : Actes Sud.
- Bally, Ch. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Franck.
- Béchade, H-D. 1994. *Grammaire du français*. Paris : Presses Universitaires de France,
- Benveniste, E. 1966-1974. *Problèmes de linguistique générale* I et II. Paris : Gallimard.
- Bouali, M. (à paraître) « Le prédicat de modalisation », Colloque international en l'honneur du Professeur Salah Mejri, *Langues et productions langagières : unités, combinatoires et énoncés*. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, 15-16 avril 2024. Tunisie.
- Guerri, M. Catelain, A. Caron, J. 1993. « La compréhension des marqueurs modaux : verbes d'attitude propositionnelle et adverbes », *L'année psychologique*, vol. 93, 2. p. 201-225.
- Charolles, M. Péry-Woodley, M-P. 2005. (éds.), « Les adverbiaux cadratifs ». *Langue française* 148, Larousse.
- Frei, H. 1944. « Systèmes de déictiques ». *Acta Lingüística* 4 (1), p. 111-129.
- Fuchs, C. Fournier, N. 2003. « Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet nominal », *Travaux de Linguistique* 2003/2. 47.
- Gosselin, L. 2005. *Temporalité et modalité*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. Champs linguistiques, p. 256.
- Gosselin, L. 2010. *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam, New York.
- Kleiber, G. 1986. « Déictiques, embrayeurs, "token-réflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information Grammaticale*, N. 30, p. 3-22.

- Lequerler, N. 1996. *La typologie des modalités*. Presses universitaires de Caen.
- Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris : Klincksieck.
- Martin, R. 1997. *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Mardaga.
- Martin, R. 2001. *Sémantique et automate*. Paris : PUF.
- Martin R. 2005. « Définir la modalité ». *Revue de linguistique romane*, n° 69, p. 6-18.
- Martin, R. 2017. « Sur la logique des prépositions », *Travaux de linguistique*, n° 75, p. 125-139.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Mejri, S. (dir.) 2009. « La problématique du mot », *Le français moderne*. Tome LXXVII, 1. Paris.
- Mejri, S. 2009. « Figement, défigement et traduction. Problématique théorique », Salah Mejri, Pedro Moggoran Huerta. *Figement, défigement et traduction*.
- Mejri, S. 2014. Congruence linguistique. In : Rey, A., Brunel, P., Desan, Ph. & J. Pruvost, *De l'ordre et de l'aventure. Langue, littérature, francophonie*. Paris : Hermann, p. 355-361.
- Mejri, S. 2016. Le prédicat et les trois fonctions primaires. In : Souza Silva Costa, D. de & D. R. Bençal, *Nos caminhos do léxico*. Campo Grande, Brésil : Editora UFMS, p. 313-337.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence à la fixité dans le langage », *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*. Carvalho C., Planelles I. M., & E., Sandakova (éds), Université d'Alicante, p. 123-144.
- Mejri, S. 2018. « La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs ». *le Français Moderne*. 86^e année, 1, CILF, p. 5-32.
- Mejri, S. 2023. « Phraséologie et troisième articulation du langage », *Structural fixedness and conceptualidiomaticity*. Hommages à Arsentiva. E., Pamies A., et Ayupova R., (dir.). Publications de l'Université de Grenade.
- Mejri, S. 2023. « Néologie polylexicale et contenus prédicatifs ». *Synergies Tunisie*, n° 6, p.109-153. [En ligne] : <https://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/Tunisie6/mejri1.pdf> [consulté le 15 septembre 2024].
- Mejri, S. Mizouri, I. 2023. « L'analyse prédicative : éléments méthodologiques ». *Synergies Tunisie*, n° 6, p. 17- 68. [En ligne] : https://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/Tunisie6/mejri_mizouri.pdf [consulté le 15 septembre 2024].
- Muller, C. 2002. *Les bases de la syntaxe*. Presses Universitaires de Bordeaux.

Muller, C. 2013. « Le prédicat, entre (méta-catégorie et fonction », *Cahiers de lexicologie*, n° 102, p. 51-65. CNRS, Classiques Garnier.

Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.

Riegel, M. Pellat, J-C. Rioul, R. 2004. *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France, 3^e édition.

Wilmet, M. 2003. *La grammaire critique*, 3^e édition. Bruxelles : Duculot.



© *Synergies Tunisie*, n° 7, Année 2024.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-tunisie>

